

durant la dernière année dans les explorations qui ont été faites pour déterminer la ligne projetée. La destruction par le feu des bureaux du chemin de fer a entraîné une perte considérable de cartes, de plans et de papiers dont la possession aurait rendu ce rapport plus complet.

Les améliorations des havres et canaux sont poussées activement dans le but d'assurer les facilités nécessaires au trafic du pays qui augmente rapidement.

Le rapport de l'ingénieur en chef du département des travaux publics sur le canal projeté entre le golfe *St. Laurent* et la baie de *Fundy*, sera soumis à votre considération.

D'après les travaux déjà faits sur le chemin de fer Intercolonial, il faudra une autre année pour le terminer. Un rapport faisant connaître son état actuel sera mis devant le Parlement, et une mesure sera présentée pour conférer au département des travaux publics les pouvoirs qui sont maintenant exercés par le bureau des commissaires du chemin de fer.

La question de la compensation qui est due à la Puissance pour les privilèges de pêche concédés aux *Etats-Unis* par le traité de *Washington*, a amené un renouvellement de négociations de nature à étendre les avantages réciproques de nos rapports commerciaux avec ce pays. A la demande de mon gouvernement, les autorités impériales ont donné instruction au ministre anglais de discuter cette question avec l'administration de *Washington*, et dans ce but il lui a adjoint un commissaire canadien.

*Messieurs de la Chambre des Communes,*

Les comptes de la dernière année fiscale seront mis devant vous, ainsi qu'un état des recettes et des dépenses de l'année courante jusqu'à la date la plus rapprochée possible.

Je regrette de dire que les recettes de l'année courante ne seront pas suffisantes pour subvenir aux dépenses. Vous devez donc examiner quels seront les meilleurs moyens à adopter pour faire face au déficit prévu.

Le budget pour l'année prochaine sera mis devant vous. Il a été préparé avec toute l'économie compatible avec l'efficacité du service public.

*Honorables Messieurs du Sénat,*

*Messieurs de la Chambre des Communes,*

Les efforts réunis du gouvernement fédéral et des gouvernements locaux pour promouvoir l'immigration ont été, dans une certaine mesure, couronnés de succès et ont ajouté à notre population industrielle un grand nombre d'habitants utiles venant d'autres pays.

Malgré la dépression commerciale qui, à raison de causes exceptionnelles, s'est fait sentir jusqu'à un certain point l'année dernière, il est satisfaisant de savoir que la prospérité générale n'en a pas été sérieusement affectée. Je ne doute point qu'une connaissance plus généralement répandue des grandes ressources naturelles de la Puissance ne donne un nouvel élan à l'esprit d'entreprise et à l'énergie de notre peuple et n'ait pour résultat une augmentation encore plus rapide de notre population.

J'ai la confiance que vos délibérations seront guidées par la sagesse et inspirées par la Divine Providence.

Sur motion de l'Hon. M. *Mackenzie*.

*Ordonné*, que le discours de Son Excellence le Gouverneur-Général aux deux chambres du Parlement de la Puissance du *Canada* soit pris en considération lundi prochain.

*Ordonné*, que les votes et délibérations de cette Chambre soient imprimés après avoir été examinés par M. l'Orateur, et qu'il en ordonne l'impression, et que nul autre que celui qu'il désignera pour cet objet ne se permette de les imprimer.

*Résolu*, qu'il soit nommé des comités spéciaux permanents de cette Chambre pour les objets suivants :—1o. Privilèges et Elections.—2o. Lois expirantes.—3o. Chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques.—4o. Divers Bills privés.—5o. Ordres permanents.—6o. Impressions.—7o. Comptes publics.—8o. Banques et Commerce.—9o. Immigration et Colonisa-